

VARIÉTÉS

Un Anglais regarda trop attentivement le cadran de l'hôtel de ville, à Paris.

Un filou lui enlève sa montre.

Le fils de John Bull va faire sa déposition chez le commissaire de police en ces termes, et avec un accent que je n'imiterais pas :

— Pendant que je regardai " le gresso quelle heure il est, " un voleur me prendra " mon petite quelle heure est-il. "

* * *

Mot de la fin.

Champoireau vient de perdre sa femme. Il est inconsolable. Après l'inhumation, il rentre chez lui et se laisse tristement tomber dans un fauteuil.

Sa bonne entre tout doucement :

— Monsieur, que dois je faire pour dîner ?

Champoireau, entre ses larmes :

— Puisque je suis en deuil, faites des « orôpes » !

* * *

James Rousseau avait des mots charmants.

Il écrivit un jour dans la « Gazette des Tribunaux » :

" Le condamné à mort Noiroi faisait mine de feuilleter la Bible, quand le vénérable abbé de la prison entra dans son cachot :

— Quel passage cherchez vous ? lui dit avec bonté l'ecclésiastique.

— Monsieur le curé, répondit le condamné, je cherche un passage... " pour me sauver. "

* * *

Philippe V, d'Espagne, passait, en 1707, par Monthery, village près de Paris.

Le curé, suivi d'un grand nombre d'habitants, se présenta devant lui pour lui offrir les hommages de la contrée.

— Sire, commençait-il à dire, les longues harangues sont incommodes, et les harangueurs, ennuyeux ; aussi je me contenterai de vous chanter :

Tous les bourgeois de Chartres et ceux de Monthery,

Où tu fais grande joie en vous voyant toi.

P. tu fils de Louis, que Dieu t'as accompagné,

Et qu'un prince si bon,

Bon, bon,

Cent ans et par delà,

Là, là,

Règne dedans l'Espagne.

Le monarque, enchanté du zèle de ce pieux chanteur, lui dit :

— " Bis ! " si cela ne vous fatigue pas.

Le pasteur obéit, et répète son couplet avec plus de verve et de gaieté.

Le roi lui fit donner dix louis pour les pauvres.

Celui-ci les ayant reçus, dit au prince avec un aimable sourire :

— " Bis ! " Monseigneur, " bis ! " si cela ne vous fatigue pas à votre tour.

Le roi trouva le mot plaisant et ordonna de doubler la somme immédiatement.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongsey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duc de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE — La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

— Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00, six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré au domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C^{ie}, ÉDITEURS,
Boulevard 1923,
475 Rue Craig, Montréal.